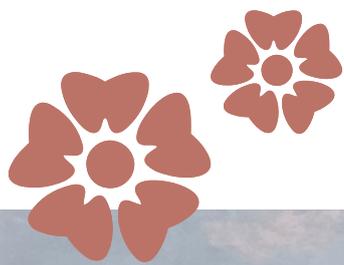


MARS 2025



GY-LES NONAINS





SOMMAIRE

ÉDITO.....PAGE 3

3CBO.....PAGE 4

TRAVAUX, CCAS, SAPINS DE NOËL.....PAGE 8

LES ASSOCIATIONS.....PAGE 10

INFOS UTILES.....PAGE 19

DROITS ET DEVOIRS.....PAGE 20

AGÉ-CLIC.....PAGE 21

CALENDRIER DES FESTIVITÉS.....PAGE 22

DÉMOGRAPHIE.....PAGE 23



**Laurent
BRICARD**

**Maire de
Gy-les-Nonains**

Mesdames Messieurs, chers concitoyens

Comme tous les ans, le bulletin municipal est pour moi l'occasion de faire un point des actions pour notre commune. Renforcer la qualité de vie des habitants, créer des conditions de dynamisme pour le bien vivre à Gy...sont toujours les objectifs de l'équipe municipale et je souhaite partager avec vous les différentes réussites menées en ce sens.

L'année 2024 voit enfin naître un beau et grand projet commun avec nos amis de St germain des prés, la nouvelle station d'épuration ; ce projet d'envergure nous permettra d'assurer à terme un service d'assainissement correspondant aux nouvelles normes et des attentes des habitants.

C'est une année que nous avons choisie dans la continuité. Vous le constaterez les travaux se sont poursuivis à l'école notamment sur les économies d'énergie avec le passage aux LED dans toutes les classes.

L'an dernier je vous avais fait part de notre inquiétude sur l'augmentation des prix de l'énergie, voilà qui est pris en compte avec le passage au LED de l'éclairage public dans le bourg, la montagne blanche et les terreforts, principaux points de dépenses. Il nous reste une réflexion à mener sur les modes d'énergie des bâtiments publics, à savoir l'école et le bâtiment principal qui accueille la mairie et la salle polyvalente...

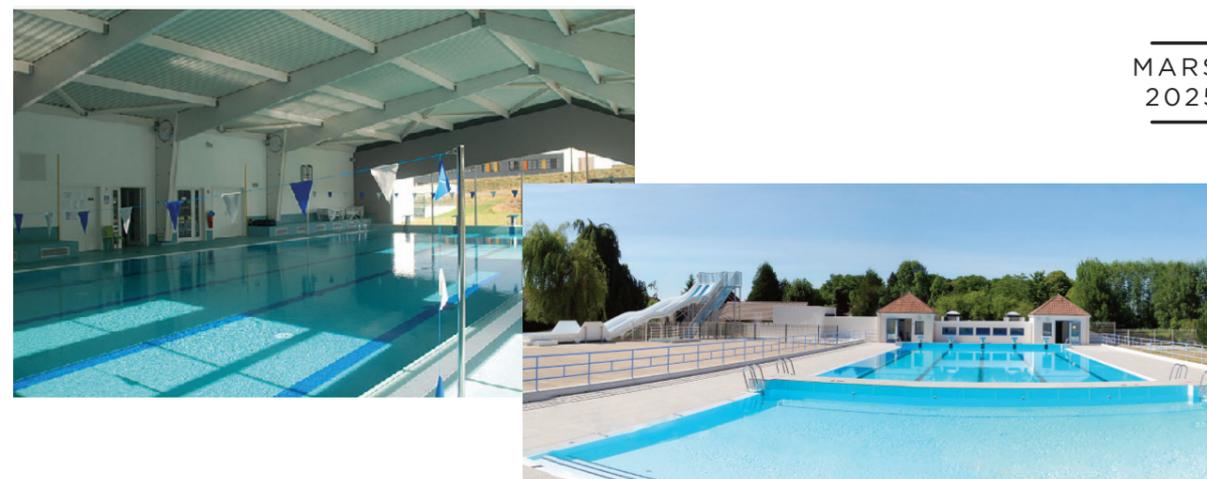
Outre de nombreux travaux routiers d'entretiens sur les hameaux de Maugelus et des Comtes, une réfection importante est entamée sur le buisson - que nous espérons poursuivre en 2025.

Nous avons également maintenu notre soutien aux associations locales en mettant à disposition de nouvelles tentes de réception pour leurs activités.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre conseil municipal a dû être partiellement renouvelé en ce début 2025 à la suite d'une démission

de fin d'année ; cela aura évidemment une incidence sur les investissements car nous ne pourrons pas développer de nouveaux projets, faute de pouvoir s'appuyer sur des demandes de subventions ; nous mettrons tout en œuvre pour avancer et solliciter nos élus départementaux et nationaux pour réaliser nos projets. Je tiens d'ores et déjà à remercier les nouveaux élus qui nous rejoignent et permettent à la commune de continuer son chemin, bienvenue à eux, leurs idées et leur engagement, ainsi que les conseillers municipaux, les adjoints pour leur travail ainsi que les agents communaux pour leur investissement ; sans eux notre commune n'irait pas de l'avant !

Et enfin il me reste à vous souhaiter une belle année 2025, de beaux projets familiaux ou professionnels... toute l'équipe municipale se tient à vos côtés, n'hésitez pas à nous solliciter. Bien à vous.



2024 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE, MAIS LE MEILLEUR RESTE À VENIR ET À CONSTRUIRE !

A l'aube de 2025, je souhaitais prendre un moment pour partager avec vous un aperçu des avancées et des projets qui façonnent notre belle communauté de communes. Célébrons ce qui a été accompli ensemble, grâce aux élus et aux agents des services de la 3CBO qui se sont investis pleinement pour que les dossiers en cours progressent et que les futurs projets prennent vie. De nombreux chantiers ont vu le jour, et même si beaucoup a été fait, de nombreux défis nous attendent encore pour rendre notre territoire toujours plus accueillant et dynamique : développement économique, santé, gestion des déchets, petite enfance, soutien aux seniors, culture, sport... chaque domaine a son importance, et nous continuons de porter ces grands projets d'intérêt communautaire avec passion et détermination.

QUELQUES RETOURS SUR 2024

TRAVAUX DE VOIRIE ET LA RUCHE ECO À COURTENAY

La 3CBO a dans un premier temps effectué des travaux de rénovation de la voirie de la ZA Luteau 1, et ensuite au niveau du Pont de Pierre. Le résultat est sans appel, les accès sont plus larges, plus fluides et des places de parking camions/Poids lourds ont vu le jour aux abords des entreprises le long de la zone du Luteau 1.

Parlons maintenant d'un projet innovant en bien des points, La Ruche Éco. A Courtenay, en lieu et place de l'ancien supermarché de la place Armand Chesneau, l'immeuble est en pleine restructuration. De nombreux artisans et entreprises œuvrent de concert pour qu'en juin 2025 La Ruche Éco puisse ouvrir ses portes à toutes et tous. Au rez-de-chaussée, sur une surface d'environ 500 m², vous serez proposés plusieurs boutiques, un espace événementiel, un espace partenaires dédié à la création d'entreprises et un Office du Tourisme avec ses produits locaux. A l'étage, sur près de 200 m², vous trouverez un espace de télétravail professionnel avec 10 postes de travail, une salle de réunion, une kitchenette, etc... La Ruche Éco est un des points forts des projets de la 3CBO, elle a pour vocation de devenir un lieu d'échange central

et proposera de très nombreuses animations en plus des espaces de travail dédiés. La communauté de Communes œuvre sans relâche pour redynamiser l'économie locale, innover, réhabiliter et rendre ce territoire plus attractif.

2 NOUVELLES COMMUNES DANS LA TOURNÉE DE TRI EN PORTE À PORTE ET L'ÉCOPÔLE

La collecte de tri en porte à porte, sujet clivant, a vu deux nouvelles communes de la 3CBO (Saint-Firmin-des-Bois et de La Selle-en-Hermoy) avoir ce service. Mais pourquoi eux et pas nous ? C'est une question récurrente. À l'origine, lors du regroupement des deux communautés de communes et du SAR (Syndicat d'Aménagement Rural) donnant naissance à la 3CBO courant 2017, le SAR a fait un test sur Chuelles puis quelques communes environnantes pour voir si ce service était viable. Des freins techniques, matériels et humains ne peuvent aujourd'hui étendre ce service aux autres communes du territoire. En parallèle à ce point bloquant, nous avons reçu un rapport des services de l'état, indiquant que nos 3 déchèteries ne répondaient plus aux normes et étaient obsolètes. De ce dernier fait, la 3CBO a entrepris des études de terrain, acheter du foncier à Courtenay, proche de la sortie d'autoroute en direction de

Montargis, afin d'y implanter la solution à ces deux problèmes épineux : l'Écopôle. Ce centre de tri et déchèterie 2.0 est LA réponse efficace pour que toutes les communes de notre territoire puissent avoir la collecte de tri en porte à porte. Il y sera construit un quai de transfert, endroit pour y déverser les ordures ménagères et le tri dans des containers spécifiques pour un acheminement par camions poids lourds vers un centre de traitement. La déchèterie 2.0 avec sa recyclerie sera sur ce même site et l'accès se fera de plain-pied vers toutes les bennes de tri dans un circuit simple et fléché pour tous types de véhicules. Les travaux devront débuter courant 2026 pour une ouverture en 2027.

LA MAISON DU MANÈGE, UN VÉRITABLE SUCCÈS

La Maison du Manège est la boutique éphémère à Château-Renard, qui donne envie de tout acheter. Depuis son ouverture le 26 avril 2024, déjà une cinquantaine de commerçants ou artisans sont passés dans ce lieu afin d'y exposer et d'y vendre : des vêtements, des objets personnalisés, des livres d'occasions, des produits artisanaux, des services, des produits de bouche, de la bière locale et bien d'autres trésors sont ou ont été disponibles entre ses murs. Sous l'impulsion de la mairie de Château-Renard et avec l'appui de la 3CBO, cette expérience s'est transformée en succès. Des idées et

des innovations qui ont fait revivre ce magasin et le cœur commerçant du village..

UNE BELLE SAISON ESTIVALE POUR LA PISCINE INTER-COMMUNALE À COURTENAY

Grâce à un investissement constant depuis plus de deux ans aussi bien en mobilier, en plantations et en nouveaux services, la piscine intercommunale à Courtenay attire de plus en plus de monde chaque été et ce, malgré une météo maussade. Toute l'équipe Piscine du service Sport de la 3CBO a répondu présente pour que cette période estivale soit remplie de joie et de gaieté pour petits et grands.

UNE MAUVAISE NOUVELLE POUR LA PISCINE INTER-COMMUNALE À CHÂTEAU-RENARD

Un coup dur pour cette rentrée scolaire 2024 qui a vu la fermeture de la piscine intercommunale à Château-Renard pour une durée indéfinie. Durant la période estivale d'entretien du bassin et sa mise hors d'eau, il a été constaté de nouveau des fissures et des chutes du revêtement. Cette situation avait déjà nécessité des réparations l'année passée, mais l'augmentation des surfaces endommagées exige aujourd'hui des travaux bien plus

conséquents. Les conseillers juridiques, experts et assureurs, ainsi que les élus et les techniciens de la 3CBO, sont mobilisés pour trouver les solutions adaptées et procéder aux réparations nécessaires. La 3CBO met tout en œuvre pour accélérer au mieux les démarches et permettre la réouverture de la piscine dans les meilleurs délais.

LE SPORT SUR LE TERRITOIRE

Grâce au service sport de la 3CBO et ses agents, des actions nouvelles et d'autres renouvelées ont parsemé cette année 2024 empreinte de l'esprit de Pierre de Coubertin. Les stages multisports pour les 11/16 ans durant les petites vacances scolaires affichent complet pour chaque période. Durant l'été, le 3CBO'lympique prend le relais pour différentes disciplines sportives sur tout le territoire de la 3CBO entre amis ou en famille suivant la formule. Pour la rentrée scolaire, les clubs sportifs au sein de nos 3 gymnases intercommunaux vous ont accueillis aux S'Portes Ouvertes. Côté nouveauté, en cette année olympique, le sport et la culture ont organisé ensemble « La 3CBO fête les JO » à St Hilaire les Andréis. En octobre, le service sport a mis en place un service de transport gratuit vers la piscine «Claude Blin» de Châlette-sur-Loing, avec des cours de natation pour les enfants et un accès libre pour les familles et adultes, pendant la fermeture temporaire de la piscine intercommunale de Château-Renard.

UN NOUVEAU SITE WEB EN JUIN 2024

Un peu plus de design, un accès plus simple et des actus vivantes ont été les mots clés pour effectuer la refonte de notre site web. Ce site a été conçu et développé dans une logique d'éco-conception qui vise à améliorer de façon continue l'empreinte écologique et sociale du numérique.

ICI COULE LA CLÉRY, DU PROJET À L'EXPOSITION ET LE PACT 2024

Quelle belle idée d'aller chercher des adolescents du territoire pour faire un périple photos fin août durant 5 jours et d'en tirer une exposition faisant de ces jeunes nos meilleurs ambassadeurs. Partant de notre nom de communauté de communes citant les trois rivières du territoire, nos apprentis photographes ont arpenté la Cléry de Courtenay à la Selle-sur-le-Bied accompagnés de Lucie Chombard de Lauwe, artiste photographe. Cette initiative est le fruit d'une collaboration avec La fondation Lorenzo Padilla située à Courtenay qui a également accueilli l'expo « Ici Coule La Cléry ! » au sein de sa galerie courant septembre. Pour la troisième année consécutive la 3CBO s'engage au côté de la Région pour mettre en place un Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT). Le Chant des Moutons, Le Vox, Le Pôle culturel de Courtenay, Le Théâtre des Vallées, les communes de Chantecoq et Bazoches-sur-le-Betz et la 3CBO ont œuvré pour vous offrir une saison culturelle riche et diversifiée sur l'ensemble du territoire.

LA 3CBO EST UN TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2021, la 3CBO a pris l'initiative de mettre en place une stratégie territoriale axée sur la transition écologique et énergétique, dans le but de devenir un territoire durable

et résilient. Dans cette optique, notre communauté de communes a rejoint le programme « Territoire Engagé Transition Écologique » et a adopté une méthode systématique pour améliorer sa performance écologique, en se basant sur les référentiels Climat-Air-Énergie (CAE) et Économie Circulaire (ECI). En juillet 2024, la collectivité a reçu le label « Territoire Engagé Transition Écologique » pour son parcours en Économie Circulaire, obtenant ainsi sa première étoile. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de la collectivité envers la transition écologique. Consciente des enjeux environnementaux, elle poursuivra ses efforts dans cette démarche d'amélioration continue pour renforcer ses engagements et atteindre les objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) ainsi que par la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC).

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET LE FORUM EMPLOI DU GÂTINAIS

Deux événements ont rencontré un franc succès à la mi-octobre. Porté par LEA Gâtin'Est, La Maison de Santé Pluridisciplinaire de St-Germain-des-Prés et la 3CBO, situé sur trois communes durant trois jours, le forum « Santé et Bien-être au Travail » a regroupé des ateliers, des conférences et une exposition qui ont rencontré leur public pour cette première édition.

Le rendez-vous annuel du Forum de l'emploi de la 3CBO s'est transformé en « Forum Emploi du Gâtinais » grâce au concours de notre interco voisine située dans l'Yonne, Gâtinais en Bourgogne, et toujours sous l'égide de France Travail avec les agences de Montargis et de Sens. Le Pôle culturel de Courtenay a accueilli cette nouvelle édition durant toute une matinée. Les entreprises et artisans locaux ont répondu présents tout comme les per-

sonnes en recherche d'emploi ou en reconversion. Cette collaboration sera à renouveler d'après les retours positifs de l'ensemble des participants.

ET POUR LES PRO- CHAINS MOIS À COURT ET MOYEN TERME ?

La Ruche Eco et l'Écopôle sont dès à présent sur de bons rails comme indiqué un peu plus haut mais d'autres projets sont en cours de concrétisation.

Pour rappel et comme voté lors d'un précédent conseil communautaire, la 3CBO va prendre la compétence eau potable et assainissement collectif dès janvier 2026.

Enfin, le nouveau siège social devrait voir le jour à Chuelles pour plus de centralité, de proximité et toujours mieux servir les administrés.

Au quotidien, la 3CBO est aussi à vos côtés, grâce aux services d'urbanisme, du SPANC (assainissement non collectif), de l'administration générale et des finances. Ce sont les hommes et les femmes de ces services qui assurent le bon fonctionnement de notre communauté de communes, et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Pour toute question, n'oubliez pas que les équipes de la 3CBO restent à votre disposition au 02 38 95 25 15, par mail à accueil@3cbo.fr. Vous pouvez également suivre nos actualités sur notre site internet www.3cbo.fr, sur Panneau Pocket, sur Facebook et Instagram.

Je terminerai en vous adressant à toutes et tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2025 vous apporte réussite, santé et bonheur, et que nous continuions à construire ensemble une communauté de communes solidaire et dynamique pour tous les habitants de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne.

*Votre Président
Christophe Bethoul.*



SEGOCTER

Syndicat d'Exploitation et de Gestion des Ouvrages de Collecte et de Traitement des Eaux Résiduaires de SAINT GERMAIN DES PRES et GY LES NONAINS

Le Syndicat d'assainissement collectif regroupant les communes de SAINT GERMAIN DES PRES et GY LES NONAINS a pour mission la gestion des eaux usées.

Après la réalisation de la 1ère et la 2ème tranche des travaux prévus dans le diagnostic du système de traitement des eaux usées (réhabilitation du réseau des canalisations et mise en conformité des postes de refoulement) la construction de la nouvelle station d'épuration était la phase finale.

Pour la construction de cet ouvrage, la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'Etudes IRH Ingénieur Conseil basé à Olivet.

IRH accompagne le SEGOCTER pour le suivi du chantier dont le marché public de travaux a été signé avec l'entreprise SAUR pour un coût de 2 321 850 euros HT

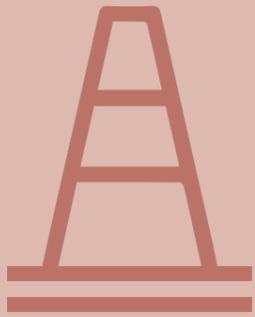
Durée contractuelle des travaux : 16 mois

Depuis le 20 Novembre 2023, les réunions de préparation avec les entreprises, et les réunions de chantier sur site s'enchaînent.

Le 12 septembre 2024, les membres du SEGOCTER ont pu assister à la première réunion de chantier sur site au cours de laquelle ils ont pu découvrir les premiers coups de pelle pour le terrassement des fondations des ouvrages.

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX





TRAVAUX

Les travaux de rénovation de l'école continuent encore.

Les sanitaires de l'école ont enfin été finalisés après beaucoup de retard.

Ils sont construits dans la continuité de l'ancien bâtiment, en essayant de conserver le style (briques, couleur du crépi...)

Les sanitaires sont désormais aux normes. Ils sont plus faciles à nettoyer et plus agréables à utiliser pour les élèves.



Le préau a été, de ce fait, agrandi. Dorénavant, il y a de la lumière.

Un local a été aménagé afin que les jeux de cour puissent y être rangés, ainsi qu'un local technique dédié au ménage et fermé à clé.

Nous sommes passés à l'éclairage LED sur la quasi-totalité du bâtiment.

Des rideaux ont été installés dans la classe de Madame Auberteau.

La devanture de l'école a également été repeinte.



TRAVAUX 2024

Nous avons mis en place une cuve de récupération d'eau au local technique afin d'économiser l'arrosage des plantations de la commune.

Réalisation des trottoirs du lotissement Le Buisson en enrobé et gravillons de Seine : première partie rue des Lilas, début de la rue des Camélias ainsi que le CR 41.

Nous sommes passés à l'éclairage LED au bourg, aux terreforts ainsi qu'à la montagne blanche afin



de diminuer considérablement la facture d'électricité.

Mise en place de nouveaux panneaux signalétiques sur nos routes et suite de l'entretien des routes : cette année Maugelus et les Comtes (Remise en enrobé).

Projets 2025 (à valider par le conseil) : Deuxième partie Lotissement Le Buisson, suite rue des Camélias. Aménagement du carrefour accidento-

gène route de Montbouy (bandes rugueuses et marquages au sol) pour remplacer les panneaux stop qui ont été vandalisés par deux fois... Réfection en enrobé de la route des Colombiers. Compte tenu de l'actualité électorale nous ne sommes pas en mesure de voter d'autres projets et les subventions correspondantes.

Incivilités : Des dégradations ont été constatées à L'Espace Fournier : vol de végétaux, arbre cassé et arraché. Sept sapins de Noël qui ornent les lieux dit et le bourg ont été dérobés deux jours après les avoir posés. Nous réfléchissons à des alternatives..... Un cambriolage a été perpétré mi-octobre au local technique (outillages, voiture et dégradations) ce qui a eu pour effet de bouleverser le planning des agents techniques. Nous avons dû nous rééquiper avec peu de remboursement des assurances, compte tenu des franchises et de la vétusté appliquées.

Conclusion : J'espère que vous ne retiendrez, de ce court compte rendu, que les choses positives : à savoir les réalisations des travaux 2024 et les Projets 2025.

CCAS

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 30 novembre. Toujours dans le souci de faire fonctionner le local, cette année encore, c'est Monsieur Steven HARRY, traiteur de la Chapelle-sur-Aveyron qui a été choisi.

TOUT a été réalisé par ses soins, fait maison, de l'apéritif au dessert. Les portions étaient généreuses et gourmandes, et tout cela sur fond musical. Merci à Raymond pour son intermède à l'accordéon, et à Charles pour ses histoires.

A l'issue du repas, les convives ont pu jouer aux jeux de société. Tous semblaient ravis.

Merci aux membres du CCAS pour leur aide au service des repas, et à la décoration de la salle.



Le colis gourmand, cette année, change de formule. Toujours dans le souci de gâter les administrés, l'équipe du CCAS a changé de fournisseur. Ils ont pu découvrir un nouveau coffret gourmand.

Si vous êtes né en 1955, vous pouvez vous faire connaître en mairie dès à présent. Un courrier vous sera envoyé en fin d'année pour vous proposer de vous inscrire, soit au repas,

soit pour recevoir le colis.

Si vous êtes accompagné dans la vie, votre conjoint(e) est d'office invité(e), même s'il ou elle est né(e) après 1955.

Si vous souhaitez venir avec des invités, c'est également possible. Dans ce cas, l'invité paie son repas.

SAPINS DE NOEL



Comme chaque année, la commune a été décorée de sapins. Nous essayons de penser à faire plaisir au maximum d'habitants, du Bourg jusqu'aux hameaux. Un grand merci à Baptiste qui les a installés.

Merci aux habitants qui jouent le jeu et les décorent.

Les décorations électriques de Noël ont été installées début décembre avec l'aide de l'entreprise Jalouzot.

LES ASSOCIATIONS

Cette année 2024 a vu nos associations réaliser leurs activités malgré un temps pluvieux, je pense plus particulièrement à L'AAPPMA base vallée de l'Ouane qui n'a pu réaliser la sortie surprise prévue avec les classes de notre village et à Gy Loisirs qui a dû décaler son feu d'artifice tant attendu par ses villageois et les communes alentours. Heureusement, d'autres associations ont pu faire leurs animations : pêcher, chanter, faire du sport, évoluer sur scène ou dans les rues du village.

Epona contribue à l'image et à l'identité du territoire au profit de la collectivité grâce entre autres à Mr Baumgartner.

La journée du patrimoine organisée chez Mr et Mme Julienne au lieu-dit la pillère route de Montbouy, a rencontré un succès pour sa première année de participation, en association avec Gy Loisirs pour la restauration.



De nombreux exposants de machines et outils agricoles sont venus pour aider et pour présenter leurs véhicules d'une autre époque, des artisans locaux exposaient également leurs produits.

Des voitures anciennes étaient exposées pour embellir cette journée mitigée de soleil et de pluie. Un succès qu'Yvonne et Charles veulent réitérer en 2025.

Alors, soyez au rendez-vous des activités et animations que vous proposez les différentes associations de votre village.



Pour l'anniversaire du 80ème anniversaire de la libération de notre village un hommage tout particulier a été rendu aux combattants morts pour la France. Une inscription sur certaines tombes du cimetière a été apposée et des fleurs ont été déposées sur celles-ci, en remerciement de leur action courageuse.



L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves (Association Pour les Enfants - APE) s'est déroulée le 27 septembre 2024.

Le vote du bureau a eu lieu lors de cette assemblée générale.

Les membres ci-dessous ont été élus ou réélus à la majorité :

- Présidente : Nolwenn Perrinel
- Vice-président : Romain Duport
- Secrétaire : Floriane Lacroix
- Secrétaire adjointe : Charline Mourrey
- Trésorière : Noémie Gouache
- Trésorière adjointe : Mélanie Rémaud
- Community Manager : Pauline Milan

L'année 2023-2024 a été une année fructueuse pour l'association.

Les membres de l'APE et les bénévoles ont organisé tout au long de l'année diverses manifestations et ont tenté d'innover en proposant une fête de la St Patrick.

Cet événement n'a pas eu le succès escompté et ne sera pas relancé en 2025. Quant aux autres manifestations, le public était au rendez-vous.



L'année scolaire s'est clôturée avec la traditionnelle kermesse avec une nouvelle organisation :

- fin de matinée : spectacles des enfants
- Repas
- Après-midi : animations et stands
- Fin de journée : tirage de la tombola

Lors de l'assemblée générale, nous avons décidé de reverser la somme de 5000 € aux écoles, aux ATSEM et à la garderie de l'école de Gy.

La réussite de l'ensemble de ces événements ne pourrait pas être possible sans l'aide de l'ensemble des bénévoles.

Nous tenons donc à remercier les membres et les bénévoles

qui participent à l'organisation des différentes manifestations durant l'année.

Nous invitons également les nouvelles personnes souhaitant nous aider ponctuellement à nous contacter via la page



ou par mail ape45220@outlook.fr ou directement à la sortie de l'école.

Les événements pour l'année scolaire 2024 - 2025

- Octobre 2024 : Grille d'Halloween
- 13 décembre 2024 : Marché de Noël à la salle polyvalente de St Germain
- 20 décembre 2024 : Goûter de Noël avec distribution des cadeaux offerts par l'APE en partenariat avec le SIIS qui offre le goûter
- 1er mars 2025 : Carnaval
- 29 mars 2025 : Chasse aux œufs
- Avril 2025 : Grille de Pâques
- 28 juin 2025 : Fête des écoles.

LES ASSOCIATIONS

GY LOISIRS

La saison s'achève et il est temps de prévoir et de préparer nos manifestations pour 2025, mais avant, nous souhaitons rendre compte des activités de l'année 2024.

Le 9 juin, notre vide-greniers a attiré 105 exposants, la météo clémente ce jour là, a largement contribué au succès de cette manifestation.

Le 22 juin, La Sainte FARE, le repas concert organisé en collaboration avec la mairie, fut un réel succès avec 142 entrées. Les artistes « Joke trio et les Pappys Rockers » ainsi que la chanteuse animatrice Nell' n'ont pas eu de mal à faire oublier le déluge qui a duré toute la journée.

Comme de coutume, le repas a été préparé et servi par les bénévoles de l'association qui n'ont pas ménagé leur peine, notamment lors de la cuisson des jambons (sous la pluie).

Notre troisième manifestation de la saison, le traditionnel feu

d'artifice agrémenté d'un bal populaire a dû être reporté le 14 septembre en raison des intempéries. Comme d'habitude le feu d'artifice fut magnifique, mais la météo, décidément capricieuse cette année, a fait fuir les courageuses danseuses et les vaillants danseurs frigorifiés.

Pour la première fois, le 22 septembre nous avons participé à la journée du patrimoine qui se tenait chez Mr et Mme JULIENNE au lieu-dit Pillères ; ces derniers ont exposé leur impressionnante collection de tracteurs vintage ainsi que du matériel et des outils agricoles datant du début du 20ème siècle. Des artisans locaux étaient présents ainsi que des voitures de collection, prêtées par leurs propriétaires.

Notre équipe de bénévoles s'est encore étoffée cette année : nous accueillons les nouveaux membres avec grand plaisir.

Nous remercions la municipalité qui a fait l'acquisition d'une rotonde neuve 12m x 8m, sous



laquelle nous pouvons installer notre parquet en toute sécurité.

4 manifestations sont prévues en 2025 :

- Vide-greniers le 1er juin
- Sainte Fare le 5 juillet
- Feu et bal le 19 juillet
- Journée du Patrimoine les 20 & 21 septembre

Membres du bureau :

Président : André Jalouzot,
Vice Président : Sébastien Plassard,
Trésorière : Mercedes Yuste,
Secrétaire : Bruno Compin,
Secrétaire adjointe : Martine Norest

Membres du conseil d'administration : Jessica Bellemain, Damien Cosson, William Lestrat, Alexandre Norest, Laurent Péchot, Alain Pyrrha.

Membres actifs : Raphaël Bellemain, Valérie Compin, Maeva Foucher, Olivier Martin, Michel Poutier, Florence Sékères, Patrice Berrier, Estelle Collumeau, Serge Norest, Delphine Garreau et Philippe Garreau, Maxime Jalouzot.



CHORALE GY/ SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Vous aimez chanter ?

La chorale de Gy-Saint Germain vous attend le mardi soir de 20h30 à 22h à la salle communale de Gy.

Alban Trégourès, notre Chef de Chœur, par ailleurs claveciniste et violoniste, sélectionne des airs qui sont à la portée de tous les amateurs.

Même si vous n'y connaissez rien en solfège, vous avez votre place parmi nous.

D'autant que nous utilisons, pour celles et ceux qui le souhaitent des enregistrements vocaux réalisés



ou sélectionnés par Alban pour nous aider à mémoriser les chants.

Vous êtes bienvenus pour assister à une de nos répétitions et constater par vous-même le plaisir de chanter en chœur à plusieurs voix : soprano, alto, ténor, basse, vous trouverez quelle est la vôtre !

Notre petit groupe propose un ou parfois deux concerts en fin de saison, où nous sommes heureux

de présenter à notre auditoire le résultat du travail effectué.

A votre agenda : concerts

- Le vendredi 21 mars 2025 à l'église de Gy-les-Nonains
- Le vendredi 13 juin 2025 à l'église de Saint-Germain-des-Prés

Contact : choraledegym@gmail.com
Téléphone : 06 78 44 27 21 (Pierre)

GYM GY



MODELER VOTRE PHYSIQUE AVEC :

GYM GY

Chaque semaine les exercices sont différents et nous travaillons toutes les parties du corps. Le Stretching en fin de cours permet de se détendre, d'étirer ses muscles et de se relaxer.

Venez essayer un cours d'essai gratuit.

Le lundi de 14 à 15 heures : gym douce/renfort musculaire adapté

Le mercredi de 19 à 20 heures et de 20 à 21 heures : coordination/renfort musculaire/stretching

Il y a, à votre disposition, des tapis, des altères, des bâtons et des ballons.

Les cours sont ouverts à tous (notre adhérente la plus âgée a 90 ans).

Pour tout renseignement complémentaire contacter Madame Catherine Failon: 02 38 94 77 26

Alors n'attendez plus... Venez découvrir: **GYM GY**

LES ASSOCIATIONS

LES DÉMONS DE GY SOIRÉE HALLOWEEN DU 26 OCTOBRE 2024

Nous avons commencé cette année 2024, avec les mêmes incertitudes :

Serons-nous assez de bénévoles pour assurer tous les stands que nous voulons mettre en place ?

Le temps sera-t-il avec nous ?

Les visiteurs seront-ils en nombre suffisant pour combler tous les frais engagés cette année ?

Les visiteurs seront-ils satisfaits de l'événement ?

Tant de questions auxquelles nous n'aurons les réponses qu'au moment de ladite soirée, mais jusque-là, l'inquiétude monte au fur et à mesure que les jours, les semaines, les mois passent.



vice-présidente, François Roisin est trésorier, Alain Riflet est trésorier adjoint, Anne-Valérie Lalouette est secrétaire et Laurent Péchot est secrétaire adjoint.

Lors de la première réunion des Démons de Gy le 31 mai, nous avons évalué la possibilité des stands qui seraient mis en place avec les différents bénévoles qui les tiendraient. 12 animations ont été retenues, plus les stands alimentaires, les buvettes ainsi que la tenue des caisses, à chaque extrémité de la rue du bourg. Il fallait trouver un minimum de 45 bénévoles.

Nous devons innover, en cherchant d'autres activités ou spectacles. Des contacts étaient pris à l'issue de la réunion avec différents acteurs de spectacles de rue.

La réunion du 6 septembre fût animée par Delphine, le Président étant parti se ressourcer au soleil.

Nous avons finalisé les stands, les animations d'itinérants ainsi que les nouvelles attractions mais toujours pas d'activité pour le stand final.

Plus le temps passait et moins les idées venaient pour le stand des bonbons.



Quinze jours avant la soirée, le stand final n'était toujours pas trouvé. Aucune idée, rien ne venait.

Puis après un contact tardif avec Sophie Michel de l'association SLC de Châtillon Coligny et de nombreux échanges par la suite, elle nous a permis de mettre en place un spectacle de dernière minute sous l'école. Une répétition a eu lieu la veille de notre soirée avec un petit nombre de ses danseurs et danseuses.

Nous avons eu une demande par un chanteur local de Châteaurenard, qui voulait faire un clip lors de notre soirée avec les différents bénévoles affreusement déguisés de la soirée, en accord avec sa chanson.

Suite à notre entretien, autorisation lui a été donnée de circuler dans les rues et de faire des rushs. Son clip est visible sur YouTube : cauchemar Tonton Alka/Malika

La soirée a vu son nombre de visiteurs attendus ; accueillis tout d'abord par une structure gonflable, un chamboule-tout, le mystère des bouteilles, les sorcières et au détour d'une rue la chaise électrique. Les marionnettes étaient en place à attendre leur public. Le stand photos accueillait les personnes qui souhaitaient se faire guillotiner ou être exposées sur un gibet. Le tunnel de la peur d'où fusaient des cris, débouchait sur le stand horreur cocktail, sur le stand aux crêpes et popcorn ainsi que sur celui des hotdogs et



sur celui de l'évaluation du poids de la citrouille. Plus loin, l'épée d'Arthur attendait son roi dans le stand des templiers. Dans une caravane, la diseuse de bonne aventure accueillait les petits et les grands pour prédire un avenir incertain. Les itinérants, comme la reine avec ses gardes cartes, ont également joué leur rôle en faisant peur.

Les visiteurs ont applaudi le Groupe BRS, les échassiers d'Axé Cirque avec leurs jongleries et Band'Amigo's, un groupe de musiciens qui déambulait dans les rues. L'auberge a pu restaurer les gourmands et les buvettes ont bien joué leur rôle de débit de boissons. Le stand final n'a pas désempilé de la soirée et les enfants sont repartis, comme tous les ans, avec une poignée de bonbons, les yeux ébahis du spectacle fourni par toutes les animations tenues par les 80 bénévoles et 23 artistes professionnels.

« Les Démons de Gy » étaient heureux d'avoir animé le village de Gy-les-Nonains pour cette soirée à thème.



Nous vous donnons dès à présent rendez-vous le samedi 18 octobre 2025 à partir de 20h00 pour nos prochaines animations de rues.

Pour nous contacter rien de plus facile : lesdemonsdegy@gmail.com



COUP DE THÉÂTRE

Chaque année, la troupe Coup de Théâtre tient à apporter un joli moment de rire et de détente à travers une pièce comique mise en scène par la troupe elle-même.

Pour cette saison 2024-2025, 7 comédiens joueront la pièce « À grands coups de poêle », une comédie de Vivien LHE-REAUX.

Synopsis :

« Ce soir, Marie et Arnaud ont prévu de fêter leur anniversaire de mariage en famille.

Mais lorsque l'on a quelque chose de grave, de très grave même à se reprocher, et que la police s'installe dans l'appartement d'en face pour nous observer aux jumelles, il y a de quoi s'inquiéter, non ?

Ce qui devait être une tranquille réunion familiale, se transforme vite en soirée complètement déjantée ! »

Le choix de notre pièce se renouvelle chaque année au printemps pour être prête à jouer en fin d'année :

de fin novembre à mi-décembre sur Saint Germain des Prés.

Nous nous produisons également dans d'autres communes aux alentours, en début d'année 2025.

- Montargis (Le Tivoli) le samedi 25 Janvier et le samedi 15 Mars à 20h30
- Fontenay sur Loing (Salle Polyvalente) samedi 8 Février à 20h30

Abonnez-vous à notre page Facebook et notre compte Instagram Coup de Théâtre pour suivre nos actualités.

Vous pouvez aussi consulter notre site internet et retrouver toutes nos pièces jouées précédemment : <https://coupdetheatre45.jimdofree.com>

Composition du bureau :

Président :
Thierry Melzassard

Vice-président :
François Picard

Secrétaire : Alain Pyrrha

Trésorière :
Monique Stemplewski

Trésorier adjoint :
Frédéric Sauvage



L'aventure du théâtre vous tente?!

Contactez nous :
coupdetheatre45@gmail.com
ou 06-33-47-80-16

LES ASSOCIATIONS



EPONA

L'association EPONA a été créée le 2 février 1996, à l'initiative d'un groupe de passionnés du Patrimoine. Elle a pour objet de rechercher, découvrir, étudier et transmettre l'histoire du Patrimoine et des Traditions - contemporain, biens matériels et immatériels, en lien avec les caractéristiques spécifiques du territoire de l'intercommunalité, la Communauté de communes de la Cléry, du Betz, et de l'Ouanne - 3CBO, et du Gâtinais est.

De sensibiliser et d'intéresser le public à ce sujet : en diffusant connaissances et sources documentaires ; en participant à toutes activités qui relèvent de la recherche, de la connaissance, notamment patrimoniale. L'association contribue ainsi à l'image et à l'identité du territoire au profit de la collectivité, de ses habitants, ses institutions, ses visiteurs et tout autre partenaire.



L'adhésion à l'association EPONA est annuelle, de janvier à décembre. Elle comprend la livraison de 2 bulletins semestriels. En cas d'adhésion au cours du second semestre, le bulletin du 1er semestre ou l'un des années précédentes est remis selon le choix de (de la) nouvel(le) adhérent(e).

L'adhésion donne droit aux manifestations organisées par EPONA, ou soutenues par l'association.

Cotisation annuelle, selon sa nature :

Adhésion : 20 € / Etudiant(e) : 10 € / Membre bien-faiteur(trice) : 30 € et plus

Contact : contact@epona-gatinais.fr

Courrier postal : Association EPONA, Mairie, 2 avenue de la Gare 45220 TRIGUERES

Site : <https://epona-gatinais.fr>

Composition du bureau :

Président : Roland VONNET

Secrétaire : Sylvette WONG

Trésorière : Marie-Claude SIEGEMUND

LE GARDON DE GY

Comme chaque année le gardon de Gy organise 2 concours de pêche,

Le Gardon de Gy remercie le bœuf tricolore, la Marbrerie de Villemandeur, le garage AD à Saint Germain des Prés, la boucherie Kimpe à Chuelles pour leurs dons de lots pour les concours de pêche, les employés communaux qui entretiennent les abords de l'étang ainsi que les bénévoles le Gardon de Gy remercie également le bar le Saint Germain et la mairie de Gy pour la vente de cartes de pêche.

Le premier concours du 2 juin 2024 a rassemblé 21 pêcheurs :

5 femmes 3 enfants et 13 hommes.

Le 2-ème concours du 7 juillet 2024 a rassemblé 9 pêcheurs

5 femmes et 4 hommes.

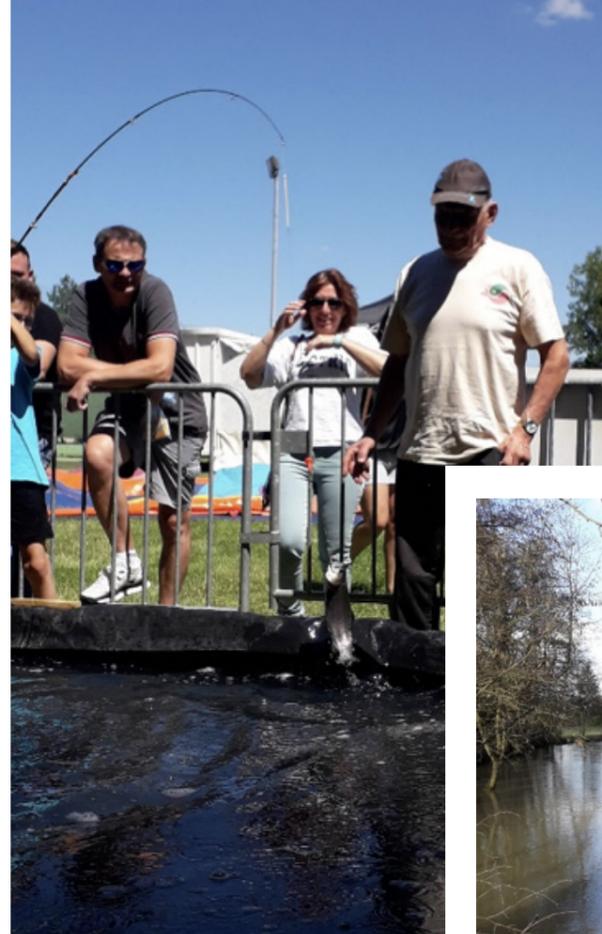
Pour l'année 2025, il est prévu également 2 concours de pêche.

Le prix des cartes de pêche reste inchangé :

Pour l'année : adulte 31 euros

Pour la journée : adulte 4 euros

Pour enfant de moins de 16 ans hors commune de Gy les Nonains :



Pour l'année : 15,50 euros

Pour la journée 2 euros
Pour les enfants de moins de 16 ans habitant Gy les Nonains :

La carte est gratuite sur justificatif de domicile et du livret de famille.

Les cartes gratuites sont à retirer uniquement en mairie de Gy.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Bourdaïs Raymond : 82 chemin du Patis Gy les Nonains : Tél : 06 75 80 56 68

Martinet Jacques : 110 route de Conflans Gy les Nonains : Tél : 06 88 54 43 50.

Bonne pêche à tous pour l'année 2025.



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GY-LES-NONAINS

Cette année encore, les chasseurs de la Société de Chasse de Gy-Les-Nonains ont arpenté les bois et plaines de la Commune à la recherche d'un gibier de plus en plus rare, en effet les conditions climatiques ne jouent pas en notre faveur surtout pour le petit gibier, les pluies du printemps et du début d'été ont mis en péril les couvées de perdrix et faisans, car, dès leur naissance, les oisillons ont besoin de soleil et de petits insectes pour se nourrir. A ceci, de plus en plus de prédateurs tels que le renard et les nombreux chats errants anéantissent les couvées.

Seul à ce jour le grand gibier semble résister à ces modifications climatiques, en particulier le sanglier qui, lui, s'est bien acclimaté à ces variations : il nous oblige à mettre une pression de chasse importante au vu des dégâts de récoltes agricoles que nous devons subventionner pour nos agriculteurs.

Mais notre passion et l'implication de chacun d'entre nous permet, moyennant une participation financière de plus en plus conséquente, de pouvoir pratiquer encore ce loisir.

La partie de chasse n'est pas sans risques, il nous faut redoubler de vigilance et nous avons cette année, sur recommandation de notre fédération, équipé tous les chasseurs de gilets fluos pour toutes les chasses confondues (petit et grand gibier), ceci permettant d'être

vus par l'ensemble des amis de la Nature (piétons, cyclistes, randonneurs)

Nous en profitons pour passer ce message : « S'il vous plaît, faites comme nous, équipez-vous également de gilets ou vêtements fluos et nous serons tous en sécurité. »

Nous tenons à remercier la municipalité de Gy-Les-Nonains pour la subvention qu'elle nous accorde chaque année, les temps sont durs et chaque aide nous permet de boucler nos budgets.

Nous finirons ce petit message en félicitant cette année encore nos deux collègues qui ont, encore une fois, été qualifiés pour participer au championnat de France du Concours Saint-Hubert avec leurs compagnons de chasse, un en catégorie Archer et le deuxième en catégorie chien d'arrêt. Bravo à eux pour cet investissement et pour la représentation au niveau national de notre petite commune rurale.

Composition du Bureau :

- Président : Michel MOREAU
- Vice-Président : Yves BACHELET
- Secrétaire : Titouan CHARRIER
- Trésorier : Pascal CHARRIER

Membres : Jean-Marie GAGNON, Daniel PAVARD, Florian MOREAU, Anthony DROUIN, Laurent RENARD.



AAPPMA BASSE VALLEE DE L'OUANNE

2024, Que d'eau ... ! Les caprices du ciel ont hélas complètement perturbé notre saison, déversements reportés, concours de pêche annulés ainsi que la sortie surprise pour les enfants de l'école qu'avaient prévu les enseignantes autour de l'étang communal et au bord de la rivière ; heureusement elles avaient un « plan B ». Nous n'abandonnerons pas et ferons tout notre possible pour que 2025 nous fasse oublier ce cauchemar et que les enfants soient ravis de se retrouver au bord de l'eau, une canne à pêche à la main. La kermesse des écoles, elle aussi « rétrécie » par un orage, aura toutefois permis aux plus jeunes de faire quelques belles prises. Restons confiants dans l'avenir et bonne saison à tous.

Retrouvez-nous sur notre site : <https://pecher-en-basse-vallee-de-louanne.e-monsite.com>

LES ASSOCIATIONS

CI-GÎT À GY

Assemblée générale de l'association Ci-gît à Gy des milliers de panneaux photovoltaïques

Le 22 Novembre 2024, notre Association a tenu sa 4ème Assemblée Générale.

Celle-ci fut, pour l'ensemble de nos adhérents, assez particulière, puisque comme vous le savez tous, Total Energies a jeté l'éponge.

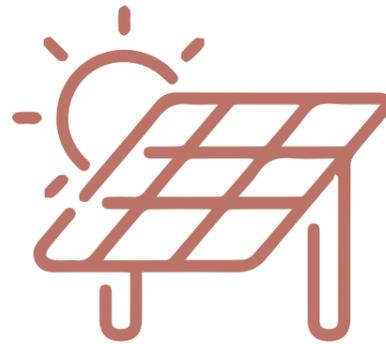
C'est bien sûr, une très grande satisfaction au regard du combat que nous menons depuis 3 ans, mais surtout, un très grand soulagement pour tout un territoire.

Cet arrêt définitif de ce projet, porté par Total Energie, sur des terres agricoles nourricières, car c'est bien eux et eux seuls qui ont pris cette décision, se résume en un seul mot : Acceptabilité.

En prenant cette décision, Total Energies n'a fait qu'acter au final, les positions et décisions prises par l'ensemble des acteurs majeurs qui considéraient que ce projet n'était absolument pas recevable, acceptable.

Pour être plus précis, trois faits y ont contribué :

1. Le fait que le conseil municipal de Gy Les Nonains a délibéré contre ce projet à deux reprises



2. Le fait que la 3CBO en la personne de son Président se soit opposé à ce projet.

3. L'existence même de notre Association qui, pendant trois ans, a su maintenir une pression non négligeable sur l'ensemble des membres de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) par ces actions, au plus proche des décideurs.

Mais pour autant n'en tirons pas plus de gloire que cela, car en réalité ce sont principalement les trois acteurs locaux : Conseil Municipal, 3CBO, et notre Association, qui avec des arguments différents mais complémentaires, ont abouti au retrait de ce projet. Au nom de l'Association je les en remercie.

Remerciements aussi à l'ensemble des membres du bureau, pour tout le travail de bénévolat accompli au nom de l'intérêt général ainsi que nos adhérents et sympathisants qui ont été très nombreux à nous soutenir.

Nous ne serions pas complets, si on ne mentionnait pas les engagements à nos côtés d'élus territoriaux (Départementaux ou nationaux) : Mme Corinne Melzassard, et Messieurs Frédéric Néraud et Thomas Ménagé.

Après avoir écouté le rapport financier de Patrick Doger trésorier de l'association, fixé la nouvelle cotisation annuelle et renouvelé les membres du bureau, l'Assemblée générale a décidé de rester pour l'année 2025, sur une notion de vigilance, similaire à ce qui a été fait en 2024.

Car comme nous aimons à le rappeler, notre Association n'est pas opposée aux panneaux photovoltaïques sur des friches industrielles, agricoles, les toitures etc... Elle est totalement opposée et le restera, quel que soit le type de projet qui pourrait ressurgir sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles, dominant le village, encerclant des bois, un château etc...

L'Assemblée Générale s'est terminée par un moment de partage et de convivialité autour d'un buffet dînatoire.



INFOS UTILES

OUVERTURES DE LA MAIRIE

Tous les matins de 9h00 à 12h00
Tél : 02 38 94 72 47
mairie@gy-les-nonains.fr

PERMANENCES :

Le Maire et ses adjoints : le samedi matin ou sur rendez vous
Urbanisme : le lundi matin et le mercredi matin

Garderie périscolaire

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

Le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 18h30

Tél : 02 38 94 79 81 (SIIS St Germain des Prés Gy les Nonains)
06 43 21 55 80 (st germain des prés)

Restaurant scolaire :

prix du repas 3.80 € (année scolaire 2024-2025)

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Tarifs 2025 concernant les habitants de Gy-les-Nonains en résidence principale ou en résidence secondaire :

- Location d'une journée à un particulier 190 €
- Location de 2 jours consécutifs (particulier) 280 €
- Location de trois jours consécutifs (particulier) 330 €

Pour les personnes domiciliées hors commune :

- Location d'une journée à un particulier 265 €
- Location de deux jours consécutifs (particulier) 375 €
- Location de trois jours consécutifs (particulier) 425 €

Possibilité de louer une rotonde en même temps que la location de la salle des fêtes au prix de 150€ avec une caution de 1000€.

SERVICES

Secrétariat du SIIS (syndicat scolaire)
02 38 94 79 81

Secrétariat du syndicat des eaux
02 38 96 09 56

Ecole primaire Gy les Nonains
02 38 94 72 52

Ecole de St-Germain-des-Prés et garderie périscolaire
02 38 94 74 50

Syndicat assainissement
02 38 94 72 09

Communauté de communes
02 38 95 25 15

SERVICES D'URGENCE

SAMU.....15

POLICE.....17

POMPIERS.....18

CENTRE ANTI POISON.....
.....02 47 64 64 64

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Concessions des cavurnes :
750 € pour 15 ans
1000 € pour 30 ans

Concessions classiques :
30 ans = 70 €
50 ans = 160 €

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET
Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêts de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery**.

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre collectivité ou le code postal et cliquez sur le situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

DROITS ET DEVOIRS

L'ÉLAGAGE ET ENTRETIEN EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement :

Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).



Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Le maire peut, le cas échéant, contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

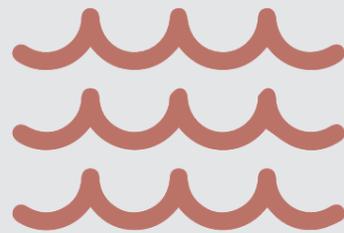
L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES

DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS

DROIT DE PROPRIÉTÉ

Les riverains des cours d'eau non domaniaux sont propriétaires de la berge jusqu'à la moitié du lit du cours d'eau, en revanche, l'eau appartient à tous : vous devez ainsi laisser libre cours au passage d'embarcations sur le cours d'eau.

Veillez néanmoins à ce que vos clôtures ne fassent pas obstacle, en cas de crue, à l'écoulement de l'eau et aux débris végétaux qu'elle charrie.



DROIT D'USAGE DE L'EAU

Les propriétaires riverains peuvent, dans une certaine mesure, utiliser l'eau (usage domestique, arrosage...). Les prélèvements domestiques en cours d'eau sont les premiers à être interdits lors de la prise d'un arrêté sécheresse.

DROIT DE PÊCHE

C'est un droit attaché au droit de propriété. Il s'exerce donc jusqu'à la limite de votre propriété, sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation en la matière.

DEVOIR D'ENTRETIEN

Le propriétaire est réglementairement tenu à un entretien régulier du cours d'eau. Cet entretien a pour objet de :

- Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre naturel
- Permettre le bon écoulement naturel des eaux
- Contribuer à son bon état écologique notamment par l'enlèvement d'éléments faisant obstacle

RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION « LOI SUR L'EAU »

Sur les linéaires classés « cours d'eau » au sens de la police de l'eau, les interventions sur les cours d'eau, les berges et les milieux humides attenants sont strictement réglementés pour veiller à leurs incidences sur le milieu. Ils sont par ailleurs encadrés par la loi sur l'eau.

Vous devez en respecter les termes. La cartographie des cours d'eau est consultable sur le site internet de la DDT du Loiret...

OBLIGATION DE PASSAGE

Le propriétaire doit accorder un droit de passage aux agents de la collectivité et de la police de l'eau en charge de la surveillance des cours d'eau, ouvrages hydrauliques et dans le cadre de travaux déclarés d'intérêt général (Art. L215-18 du code de l'environnement).

AGÉ-CLIC

Près de chez vous, AGÉ-CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un service de proximité qui : Accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,

Évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide, Organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

Où intervient le CLIC ?

Nous intervenons sur 53 communes des ex-cantons de GIEN, BRIARE, CHATILLON SUR LOIRE, CHATILLON COLIGNY et CHATEAU RENARD.

Quelles sont les informations et conseils proposés ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour : Les aides pour rester à son domicile (aide à domicile, téléassistance, portage de repas, aménagement du logement...), La perte d'autonomie (aide humaine, soins à domicile...), Les hébergements temporaires / permanents (les EHPAD, rési-

dences autonomie...). Les solutions de répit pour les aidants et les lieux ressources...

Vous souhaitez participer à des actions ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences, des ateliers Yoga, numériques, intergénérationnels, bien-être, aidants... vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val de Loire en allant sur le site www.pourbienvieillir.fr ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Vous souhaitez devenir adhérent ?

Pour devenir adhérent à AGE-CLIC, une cotisation annuelle de 15 € est demandée, ce qui vous permettra d'être informé personnellement et régulièrement des actions collectives et des actualités sur les différents dispositifs d'aides.

Où nous trouver, et nous contacter ?

Nous sommes situés au 5, rue des Cigognes - 45500 GIEN, nous vous recevons uniquement sur RDV.

Nous sommes joignables au 02.38.38.37.51 ou par mail à contact@clicdugiennois.fr

Ouverture des bureaux du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

Samedi 15 Février

14h00 - CL 3ème âge
Après-midi crêpes et jeux

Samedi 1er Mars

APE : Carnaval

Vendredi 21 Mars

Concert par la chorale de Gy
à l'église de Gy

Samedi 22 Mars

12h00 - CL 3ème âge - Repas traiteur

Samedi 29 Mars

APE - Chasse aux œufs

Samedi 19 Avril

APE - Grille de Pâques

Dimanche 1er Juin

Vide-greniers

Vendredi 13 Juin

Concert par la chorale de Gy à l'église
de Saint-Germain-des-Prés

Samedi 14 Juin

12h00 - CL 3ème âge - Repas traiteur

Samedi 28 Juin

APE : Fête des écoles

Samedi 5 Juillet

Sainte Fare

Samedi 19 Juillet

Feu d'artifice et bal

Week-end 20 & 21 Septembre

Journée du Patrimoine

Samedi 11 Octobre

12h00 - CL 3ème âge
Repas traiteur

Samedi 18 Octobre

20h00 - Les Démons de GY

Samedi 13 Décembre

12h00 - CL 3ème âge
Bûche de Noël

Uniquement les
publications autorisées
par les familles.
La liste n'est donc
pas exhaustive

DEMOGRAPHIE SUIVANT REGISTRE D'ETAT CIVIL NAISSANCES

MICHAUT Méline Denise Joëlle 18/01/2024
LORGE Elyo, Jean-Christophe, Morice 20/03/2024
VAUVELLE Noah Thierry 08/09/2024
DALIPOVIC Shamseddine 27/09/2024

DÉCÈS

BESNARD Charles Désiré 10/08/2024
GERBIER Née ANTOINE Simone Marie Louise 19/11/2024
DOMINGUEZ née MARTINEZ Arlette 02/01/2024
SENEGAS Bernard Georges 03/01/2024
SERVANT Roger Marcel 23/04/2024
TAGOT née POPHILLAT Jeannine Pierrette Rolande 05/09/2024

PACS

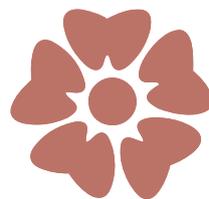
LAURETTE Jérémy et LE BIHAN Gaëlle 29/06/2024

MARIAGE

BARNIER Jimmy et BONAMY Vanessa 05/04/2024

BAPTÊMES

BRICARD Valentine Patricia Nicole 24/02/2024
FOREST Auriane Lisa Lysis 26/05/2024
BRUNEAUX Margot 07/09/2024
BRUNEAUX Eva 07/09/2024



MUR D'EXPRESSION

Comme nous vous l'avions promis, vous pouvez ci-après vous exprimer, faire des suggestions, faire part de problèmes rencontrés... n'hésitez pas, cet encart est pour vous

.....

.....

.....

.....

.....

Directeur de la publication : Laurent BRICARD
Graphisme : Noémie Perrier
Impression : Imprimerie Leroyer



N'hésitez pas à rappeler ou communiquer vos différentes manifestations à la mairie, nous les partagerons par le biais de « Panneau Pocket ».